

Appel à candidatures pour des bourses de recherche en études balkaniques 2026-2027

Doctorant/es & jeunes docteur/es (6 mois)

Le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, le réseau des UMIFRE et le réseau des Écoles françaises à l'étranger (EFE - MESR) soutiennent la jeune recherche en études balkaniques en proposant des bourses de terrain d'une durée de six mois à destination de doctorant/es et jeunes docteur/es poursuivant des recherches dans ce domaine. Les boursiers et boursières seront accueilli/es dans un ou plusieurs des centres membres du réseau des UMIFRE ou EFE partenaires du programme (Institut Français d'Études Anatoliennes d'Istanbul (IFEA), École française d'Athènes (EFA), Centre français de recherche en sciences sociales de Prague (CEFRES), École française de Rome (EFR).

L'octroi d'une bourse de mobilité devra permettre aux doctorant/es ou jeunes docteur/es d'accomplir un travail de recherche de terrain en études balkaniques, en bénéficiant de l'environnement de recherche d'un ou plusieurs des quatre établissements concernés (bibliothèques et ressources documentaires, séminaires et encadrement de la recherche, réseau de partenaires dans les pays concernés).

Les études balkaniques sont entendues au sens large des études sur l'aire balkanique et ses différentes composantes territoriales. Les projets de recherche pourront intégrer les disciplines des sciences humaines et sociales ayant trait au contemporain. Sans que cette liste soit limitative, les domaines scientifiques suivants seront particulièrement valorisés : sciences politiques, relations internationales, études européennes, philosophie politique, économie, géographie, anthropologie politique, droit et sociologie politique.

A l'issue de leur séjour, les boursiers seront invités au ministère pour rendre compte de l'état de leur recherche et de l'apport du séjour.

Durée et financement :

- Séjour de 6 mois (avec la possibilité de diviser le séjour en 2 x 3 mois)
- 1000 euros/mois + billet d'avion
- Les lauréat/es seront intégrés à l'équipe de recherche de l'UMIFRE / EFE d'accueil et y présenteront les résultats de leur recherche. Une convention entre le boursier et l'établissement précisera les conditions d'accueil et attendus.

Éligibilité :

Les candidat/es devront répondre aux critères suivants :

- Être inscrit/e en doctorat dans une université française (ou en co-tutelle avec une université française)

ou

- Avoir soutenu sa thèse après le 31/12/2022 dans une université française (ou en co-tutelle avec une université française) et être résident/e en France et associé/e à un laboratoire de recherche.

et

- Ne pas bénéficier d'une bourse de mobilité du gouvernement français à la même période

Calendrier :

Ouverture de l'appel	01/09/2026
Date-limite de dépôt des candidatures	15/10/2026
Publication des résultats :	octobre 2026
Période concernée :	séjours entre le 1 ^{er} novembre 2026 et le 31 août 2027 (hors fermeture de chaque établissement)
Langue de candidature :	Français

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures sont à envoyer avant le 15/10/2026 minuit à **boursesbalkans.dgmdc-esr@diplomatie.gouv.fr** et devront comporter les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité.
- La fiche de renseignements.
- Une attestation d'inscription en thèse ou un document attestant de la soutenance (attestation de réussite au diplôme de doctorat, attestation de soutenance).
- Un CV (max. 2 pages).
- Un projet de recherche (max. 15 000 signes, intégrant les notes, les références et la bibliographie) dans lequel sera également présenté le projet d'insertion dans l'institution de recherche concernée. Dans le cas où le candidat ou la candidate souhaiterait séjourner dans deux établissements, le projet précisera l'établissement prioritairement ciblé et les raisons de la mobilité souhaitée entre les deux établissements.
- Pour les doctorant/es, une lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de thèse.
- Pour les post-doctorant/es, une lettre de recommandation d'un/e spécialiste du domaine de recherche.
- Une attestation d'affiliation à la sécurité sociale.

Un comité d'évaluation composé de spécialistes du domaine et des directeurs des établissements concernés formulera un avis sur les candidatures au Ministère de l'Europe et des affaires étrangères qui arrêtera la liste des lauréats retenus, exclusivement parmi les candidatures ayant reçu un avis favorable de la part du comité d'évaluation.
